



Spécial Junior – Bien préparer son CRH

Les CRH* ont lieu vers la mi-octobre. C'est l'occasion de faire le point avec votre responsable.

Pensez à vous préparer à l'avance :

- **Bilan de l'année écoulée :**
 - Listez vos réussites (délais tenus, qualité du travail, retours positifs des clients, mails de satisfaction, etc.).
 - Notez aussi les difficultés rencontrées et la manière dont vous les avez gérées (sans polémique).
 - Pensez à mentionner vos formations, vos points forts, votre implication dans la vie de l'agence et vos contributions diverses.
- ☞ **Votre manager n'a peut-être pas tout en tête : c'est le moment de mettre vos succès en valeur.**
- **Objectifs pour l'avenir :**
 - Formations à suivre.
 - Types de missions souhaitées.
 - Évolutions possibles (rôle, rémunération, parcours de promotion).

Astuce : Traitez cet entretien un peu comme un entretien d'embauche : entraînez-vous, arrivez avec des idées claires, prenez de quoi noter.

* : Comité Ressources Humaines



Plutôt que de parler encore boulot, tu veux pas que je te raconte mes vacances de folie ?

Couverture Santé : Le rôle du devis

Certains d'entre vous s'inquiétaient des conséquences d'une absence de réponse à une demande de prise en charge sur devis. Cette situation n'est pas normale. N'hésitez pas à nous la faire remonter.

Sachez cependant que l'absence de réponse n'empêche pas le remboursement ultérieur, s'il était prévu contractuellement.

En ne sachant pas s'il y aura une prise en charge, vous prenez juste le risque d'être mal remboursé si le cas n'est pas bien couvert.



Vérifiez si votre mutuelle vous couvre bien, que je sache si je peux y aller franchement ...

Pensez à faire valoir vos droits !

A la rentrée, c'est le moment de vérifier vos droits :

- **Télétravail :** Indemnité mensuelle + Achat de matériel
- **L'indemnité de sur-temps de trajet**
- Le cumul **vélo / transports**
- Le **Compte Epargne Temps**, pour monnayer ou différer les congés non pris à fin mai
- **Jours de congé événement familial**
- **ASC** (Activités Sociales et Culturelle, ex-CE) : **Voyages, billets de cinéma, événement sportif ou spectacle, subvention sport** : Pensez à regarder ce qui peut vous intéresser !!
- Pour vos inscriptions à un club sportif, pensez à réclamer une facture et à la conserver précieusement : Le CSE SSG prend en charge habituellement environ 80€/an sur les inscriptions à un club sportif ou culturel. Les remboursements se font au cours du 1^{er} semestre. Vérifiez les dates sur le site de votre CSE.



Forfait jour : Un senior partner licencié obtient 670 000 euros pour ses heures sup. en première instance

Le forfait jour n'est valable que si la charge horaire est contrôlée et les temps de repos respectés

Un ancien senior partner d'Advancy, licencié en 2020 pour « insuffisance professionnelle », a obtenu en première instance

près de 670 000 euros pour heures supplémentaires. En octobre 2024, le conseil de prud'hommes de Paris avait en effet jugé le forfait jours du cabinet inopposable, ouvrant la voie à un rappel massif. S'y ajoutent environ 130 000 euros pour licenciement sans cause réelle et sérieuse et divers rappels d'indemnités. Advancy a fait appel.

Le cabinet, via sa DRH Monde, se dit confiant et rappelle que sur près de 1 000 recrutements depuis 1999, seuls deux contentieux ont porté sur le forfait jours, dont un déjà gagné par Advancy. Il souligne que ce type de démarches reste rare mais inhérent à la vie d'entreprise.

Ce cas illustre la fragilité juridique du forfait jours, souvent contesté dans le conseil où la charge horaire dépasse largement le droit commun, sans suivi suffisant du repos ou de la charge de travail.

La jurisprudence de la Cour de cassation impose pourtant ce contrôle.

Pour la profession, cette affaire fait figure d'avertissement : une contestation individuelle peut déboucher sur des condamnations équivalentes à plusieurs années de facturation d'un consultant senior.



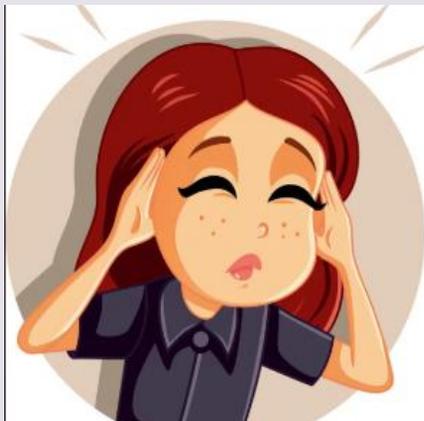
*Travailler plus pour gagner plus...
fallait juste passer par les prudhommes !*

La direction de Sopra Steria fait-elle mieux ? A voir ...

Lire tout l'article : [Consultor, conseil en stratégie](#)

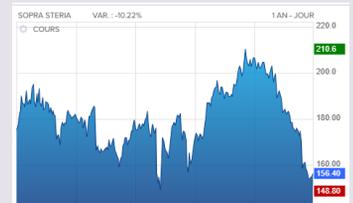
Les temps sont durs ...

Nos conseils : Faire le dos rond, se former, attendre des temps meilleurs



- **L'action Sopra Steria a décroché**, passant de 210€ le 18 Juin à 155€ début septembre
- **L'instabilité gouvernementale** rend l'année 2026 imprévisible et potentiellement mauvaise
- Les **ruptures conventionnelles** et les **licenciements** augmentent à Sopra Steria
- Et pour gérer ces difficultés, **SSG n'a plus de secrétaire au CSE**. Le dernier CSE SSG a duré 25 mn au lieu des 2 ou 3 jours habituels ! Difficile de croire que les salariés seront mieux défendus dans ces conditions !!

Bref, il va falloir faire le dos rond et attendre la fin de la crise ...



C'est aussi le bon moment pour se former, renforcer son réseau, et préparer le coup d'après ...



CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA – Septembre 2025

3

Emploi : être parent freine la carrière des cadres

Plus d'un cadre parent d'enfant mineur sur trois (37 %) rencontre des difficultés pour concilier vie professionnelle et personnelle, soit 10 points de plus que les autres salariés. « Les cadres ont plus de facilités à organiser leur temps au travail, car la plupart sont au forfait jour et n'ont pas d'horaires fixes, ce qui explique que la part qui éprouve des difficultés ne soit pas plus élevée », explique Gilles Gateau, directeur général de l'Apec.

La plupart des cadres parents font des concessions dans leur vie personnelle : renoncer à des activités hors-travail, reporter ou annuler des rendez-vous médicaux. Les pères et les mères sont concernés de manière similaire (37 % contre 39 %).

Les parents d'enfants en bas âge (moins de six ans) sont plus nombreux à déclarer des difficultés (45 %) que ceux ayant des enfants plus âgés (41 %). La parentalité a aussi un impact professionnel : près d'un cadre parent sur deux (44 %) renonce fréquemment à des événements informels comme les afterworks, chiffre qui monte à 53 % pour les parents de jeunes enfants.

31 % ont déjà renoncé à changer d'entreprise, et 13 % à une promotion interne. Pour faciliter la vie des parents, ils plébiscitent la souplesse dans l'organisation du travail (49 %), les autorisations spéciales d'absence liées à la parentalité (34 %) et des mesures favorisant l'équilibre, comme le droit à la déconnexion, l'absence de réunions après 18 h ou le blocage des mails (33 %).

La majorité bénéficie déjà d'une organisation flexible sur leur temps de travail (84 %) et modulent souvent leurs horaires pour raisons personnelles ou professionnelles.



*Cette réunion en conf call est interminable !
Les enfants veulent jouer, je les comprends.
Je suis sûre que le boss n'a pas d'enfants !*

Et à Sopra Steria, on fait quoi pour les parents ?

- ✓ **Jours « enfant malade »**
2 jours par enfant par an plafonné à 6 jours.

La comm' de la direction est pleine de malice ...

	Jours "Enfant malade"	Congé "Mère de famille"
2 enfants à charge de moins de 15 ans au 30/04/2025	4 jours	2 jours
3 enfants à charge et plus de moins de 15 ans au 30/04/2025	6 jours	4 jours

Ce tableau laisse penser que pour un enfant à charge, on n'a droit à rien, mais la FAQ dit le contraire.

Pour tout comprendre, il faut aller dans :
Face2Face / Ressources Humaines /
Ma vie Quotidienne / Les jours enfant malade rémunéré

puis aller voir la FAQ « Jours enfant malade rémunéré » :

C'est valable dès le premier enfant, et aussi pour le père :
A confirmer avec votre RH

- ✓ **Réunions tardives, afterwork, promotions, ...**
Les parents sont-ils pénalisés ? A voir.
- ✓ **Blocage des mails**
N'est pas en place

Appel à la grève le 18 septembre

La CFE-CGC appelle les salariés du privé et les agents des services publics à faire grève le 18 septembre 2025 pour protester contre un projet de budget jugé défavorable aux droits des travailleurs (emploi, congés, assurance chômage).

Elle demande au gouvernement d'élaborer un budget tenant compte des efforts des salariés et fondé sur une répartition plus équitable, une rationalisation des aides aux entreprises et un véritable dialogue social.



La Newsletter CFE-CGC

CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA – Septembre 2025

4

Avoir des élus CFE-CGC dans votre entreprise, c'est avoir des représentants pour un dialogue social ouvert constructif et d'avenir... Parce que l'entreprise c'est d'abord l'humain, et que sans vous ce n'est plus qu'une coquille vide...

Une question d'ordre social, salaire, vos conditions de travail, un conflit, un handicap, une rupture ? Contactez votre représentant CFE-CGC Sopra Steria en toute discrétion à notre adresse : cfecgc.soprasteria@fici-cfecgc.org

En adhérant, **vous bénéficiez d'une permanence juridique**, et du conseil de vos représentants CFE-CGC. Vous participez également à la défense active de votre travail, de votre métier.

Pourquoi CFE-CGC ? Chut ! On vous explique tout ! En 1981, on rajoute CFE pour « Confédération Française de l'Encadrement », pour s'ouvrir à l'ensemble de l'encadrement, même les non-cadres ...

4^e syndicat de France, la CFE-CGC est forte de ~~150.000~~ 160.000 adhérents (*)
Nos actions à Sopra Steria : Défendre vos intérêts, vous informer de nos victoires et de nos combats

(*) Encore plus nombreux cette année !!
La CFE-CGC est présente dans toutes les grandes ESN, les cabinets de conseil, et dans la plupart des entreprises du privé et du public.

Quelques beaux succès :

- Création de la retraite complémentaire pour les cadres (AGIRC)
- Création de l'APEC, spécialisée dans l'emploi des cadres
- Congé paternité, mis en place en 2002 sur demande de la CFE-CGC, doublé en 2021 (28 jours)

Bon à savoir : Une adhésion est anonyme, elle est déductible aux 2/3 sur votre déclaration de revenus.
A la CFE-CGC, elle revient à moins de 6€50 par mois.

Pour adhérer :

Contactez-nous par mail ou téléphone

Ou en ligne :

<http://www.fici-cfecgc.org/adherer-en-ligne/>

Contact : Envoyez-nous la fiche ci-dessous complétée à : cfecgc.soprasteria@fici-cfecgc.org

Nom : _____
 Prénom : _____
 Mail : _____
 Tél : _____
 Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

Vos représentants - Contactez-nous en toute discrétion

- François MAISTRE : 06.63.68.84.18 / Sopra Steria
- Frédéric GIZARD : Tours / Le Mans
- Patricia ANDASSE : Paris Latitude
- Sylvie GEGOUT : I2S
- Fabrice CORDONNIER : Lille
- Jacques BERHOCOIRIGOIN : Toulouse



- Jacques FAUVEL : 06.31.84.84.05 / Sopra Steria
- Laurent VAYSSIERE : Sopra Steria
- Pascale CHEHIKIAN : Lyon Grenoble
- Thierry TZONOS : Sopra Steria - Nice
- Libia ACERO BORBON : HR Software
- Jean-Noël CHALOPIN : HR Software